

Les fondements de la formation générale

Présenté par

Hélène Allaire
Conseillère pédagogique
Cégep Marie-Victorin

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, *Des collèges pour le Québec du XXI^e siècle*, Québec, Gouvernement du Québec, avril 1993.

Direction des programmes, *Formation générale complémentaire, devis général*, Québec, DGEC, Comité de supervision de la formation générale, novembre 1993.

Direction des programmes, *Devis d'élaboration des objectifs, des standards et des activités d'apprentissage de la composante de formation générale*, Québec, Gouvernement du Québec, DGEC, septembre 1993.

On l'a dit et redit, la réforme du collégial soulève beaucoup de questions. Certaines me paraissent être des questions de fond :

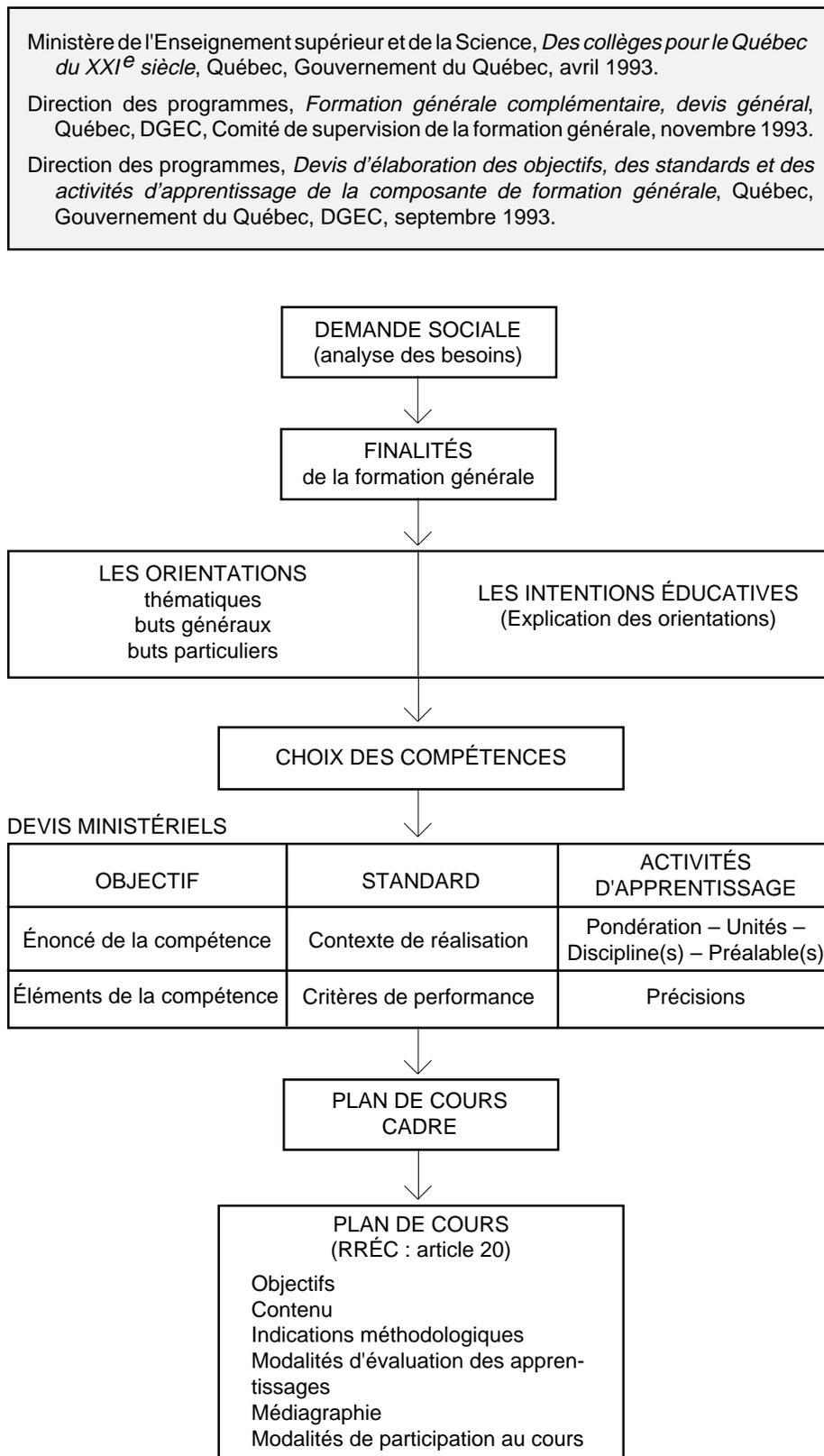
- Pourquoi a-t-on décidé de renouveler la formation générale ?
- Quel genre de finissantes et de finissants veut-on former ?
- Y a-t-il des liens entre les nouveaux cours de formation générale ?

Et faute de réponses satisfaisantes, certains pourraient être amenés à croire que le renouveau n'est pas pertinent et que la composante de formation générale est constituée d'éléments hétéroclites, choisis un peu au hasard.

On trouve des éléments de réponses à ces questions dans certains documents ministériels. Le cadre que je propose ici peut en faciliter la lecture*.

On a, au départ, une **demande sociale**. Dans le cas qui nous intéresse, celle-ci s'est manifestée, entre autres, lors de la Commission parlementaire sur l'enseignement collégial. Les **finalités** de la formation générale devraient tenir compte de cette demande. Des finalités, découlent, en principe, les **orientations** et les **intentions éducatives** pour chacun des champs disciplinaires retenus comme éléments de formation générale. Enfin, de ces

* La conception de ce cadre m'a été inspirée par l'exposé de Pierre Deshaies, conseiller pédagogique au cégep de Shawinigan, lors d'une réunion de l'Assemblée générale de PERFORMA et par la lecture de *Construire la formation* de Pierre Gillet (Paris, ESF éditeur, 1992).



orientations et intentions sont dérivées les **compétences** à développer chez les élèves, lesquelles sont présentes dans les **devis ministériels**. Les compétences prennent ainsi leur sens lorsqu'elles sont situées dans le contexte de la demande sociale, des finalités, des orientations et des intentions éducatives.

La suite de la démarche appartient aux collèges. Certains ont choisi de traduire les devis ministériels directement en **plans de cours** ; ailleurs, on a décidé de préparer d'abord un **plan cadre** pour chaque cours, plan cadre à partir duquel chaque professeur aura à rédiger son plan de cours.

Je présente ici, en me servant de ce cadre, des extraits des textes ministériels qui concernent :

- La **demande sociale** et les **finalités** pour la formation générale dans son ensemble ;
- La **demande sociale**, les **finalités** et les **orientations** pour les cours de formation générale commune et propre aux programmes ;
- Les **orientations** pour la formation générale complémentaire.

On trouve généralement, dans les deux derniers documents cités, des indications fort pertinentes sur les **intentions éducatives**. Faute d'espace je ne présente ici, à titre d'exemple, que celles qui concernent les cours de philosophie. Les personnes intéressées à en savoir davantage sur le sujet devraient pouvoir facilement retracer ces deux documents ministériels qui ont été envoyés aux DSE de tous les collèges.

La formation générale dans son ensemble

Demande sociale

- À l'heure où tout le monde parle de compétences professionnelles et de technologies de pointe, **la formation générale de base** n'a jamais été aussi en demande, et par les entreprises et l'industrie elles-mêmes. Plus que jamais, on pointe les compétences fondamentales et les connaissances transférables, voire la « compétence culturelle » et les attitudes personnelles, comme les compétences qui font ultimement la différence, dans la vie personnelle et sociale comme sur le marché du travail. Maîtrise de la langue d'usage, connaissance d'autres langues, rigueur de la pensée, ouverture à l'histoire et aux réalités culturelles, créativité, autonomie, sens des responsabilités, capacité de travailler en équipe, sens critique, conscience morale, etc. : les milieux de l'entreprise s'allient actuellement aux milieux de l'éducation pour les rappeler avec insistance. Comme l'ensemble du système d'éducation, le collège québécois est plus que jamais appelé à être ce qu'il a toujours dû être : **un lieu de culture, de connaissances fondatrices et de formation large et ouverte**.
- Cette demande a conduit à réactualiser le contenu de la formation générale c'est-à-dire à :
 - l'enrichir,
 - assurer la polyvalence,
 - accroître la cohérence interne,
 - distinguer les objectifs de formation proprement disciplinaires,
 - l'articuler aux dominantes des divers programmes et précisément à cet égard, encadrer plus rigoureusement son potentiel de complémentarité.

Finalités

Vision de la formation générale : Être bien formé et « cultivé » aujourd'hui, ce serait :

- maîtriser sa langue – une maîtrise indissociable de la capacité même de penser ;
- être capable de s'exprimer avec précision et de saisir par l'intérieur les richesses de l'héritage littéraire ;
- être capable de communiquer en d'autres langues, au premier chef en français et en anglais, à un niveau qui dépasse le simple code d'usage ;
- maîtriser les règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation ;
- être capable d'autonomie dans la réflexion et pouvoir se situer critiqueusement par rapport aux valeurs et aux divers discours sur la réalité humaine ;
- pouvoir se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine ;
- pouvoir se gouverner responsablement en matière de santé et de condition physique ;
- comprendre les spécificités des approches du réel qui sous-tendent les grands domaines du savoir – l'art, la science, la technologie, la mathématique, les sciences humaines, etc.

La formation générale en philosophie

Demande sociale et finalités

- D'abord, des attentes concernant la capacité de raisonner et d'argumenter avec rigueur et de distinguer les ordres de discours : tout cela qui, tenant à la fois de la logique et de l'épistémologie, touche à la précision et à la clarté de la pensée et du discours. Ensuite, des attentes concernant la réflexion critique sur les valeurs et les réalités éthiques, et cela selon l'ensemble de leurs dimensions personnelles, sociales et politiques. Enfin, des attentes concernant la connaissance de cet ensemble de repères historiques qui permettent de situer les grandes étapes d'une évolution de la pensée et des idées dont nous vivons toujours.
- Pour la composante de formation générale propre au programme, il s'agirait, dans les moyens utilisés pour atteindre des objectifs et des standards fondamentalement communs, de tenir compte des intérêts propres à des programmes ou à des groupes de programmes. Le champ de l'éthique, qu'on ne confondra pas avec la déontologie des professions, apparaît d'emblée comme pouvant avantageusement être traité dans ce cadre.

Orientations

a) Thématiques :

- Le développement de la pensée rationnelle.
- La connaissance des grands pôles d'évolution de la pensée.
- Le développement de la pensée critique et la consolidation d'une éthique personnelle et sociale.

b) Buts généraux :

- Développer une pensée rationnelle.
- Connaître les grands pôles de l'évolution de la pensée.
- Consolider une éthique personnelle et sociale.

c) Buts particuliers :

- Maîtriser les règles de base de la pensée rationnelle et de l'argumentation.
- Différencier les divers ordres de discours sur le réel.
- Identifier les grandes étapes de la pensée occidentale.
- Comparer divers discours sur la réalité humaine et diverses conceptions de l'être humain.
- Réfléchir de façon critique et autonome sur les valeurs.

Intentions éducatives

Dans ce domaine, deux principaux éléments de formation sont considérés : la capacité de raisonner, d'argumenter avec rigueur et de distinguer les ordres de discours, ainsi qu'une connaissance des grands pôles d'évolution de la pensée.

Dans le premier cas, l'insistance sera mise sur les règles et les procédés de la logique et de l'argumentation rationnelle. Il s'agit également d'amener les étudiant-e-s à distinguer les différents types de discours sur le réel, notamment, la spécificité des discours philosophiques, scientifiques et religieux.

Dans le second cas, il s'agit de donner à l'étudiant-e une vue d'ensemble des différents courants d'idées qui ont marqué l'évolution de l'histoire humaine en général, de la société occidentale, plus particulièrement, et de notre propre société. Outre l'identification des étapes déterminantes de la pensée, la formation insistera sur les liens et sur les oppositions entre ces systèmes de pensée.

Comme dans le cas des autres domaines de la formation générale commune, les différents éléments de formation ne sauraient être considérés de façon isolée ; au contraire, leur mise en rapport constitue un aspect important de la compétence à maîtriser. Cet enseignement est également organisé selon une progression croissante des difficultés d'apprentissage.

La formation générale en éducation physique

Demande sociale et finalités

En éducation physique, il y aurait diminution effective du nombre d'unités. Les étudiant-e-s continueraient d'avoir accès aux équipements sportifs et d'être incités à les utiliser, mais le nombre d'unités obligatoires créditées passerait de 2 2/3 à 1 1/3 et le nombre équivalent de cours, de quatre à deux.

La proposition retenue s'appuie sur les motifs suivants : L'importance de l'activité physique pour la santé physique et mentale, les pratiques implantées dans les collèges et l'âge des étudiant-e-s qui arrivent du secondaire militent en faveur du maintien de certaines activités physiques obligatoires.

Orientations

a) Thématique :

La valorisation des habitudes de vie génératrices de santé et celle de l'activité physique pratiquée de façon régulière et autonome en particulier.

b) But général :

Développer les habitudes favorables à la santé.

c) Buts particuliers :

- Établir la relation entre les habitudes de vie et la santé.
- Explorer diverses activités physiques susceptibles d'être pratiquées à court et à long terme.
- Prendre en charge de façon autonome sa condition physique.

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature

Demande sociale et finalités

- Maîtriser sa langue – une maîtrise indissociable de la capacité même de penser – ; être capable de s'exprimer avec précision et de saisir par l'intérieur les richesses de l'héritage littéraire.
- En langue d'enseignement et littérature, l'augmentation du nombre d'unités – de 8 à 9 1/3 – permettrait de mieux répondre à un besoin identifié de toutes parts, celui de mieux suivre le travail des étudiant-e-s et d'encadrer leurs exercices pratiques. Ce n'est pas le nombre de cours qui serait ici augmenté, mais plutôt l'élément de pondération lié à l'encadrement des travaux pratiques. Il en résulterait une diminution du nombre d'étudiant-e-s assignés à chaque enseignant-e ; en revanche, celle-ci ou celui-ci passerait plus de temps avec les mêmes étudiantes et étudiants.

Orientations

a) Thématique :

La maîtrise de la langue d'enseignement et la fréquentation d'œuvres littéraires.

b) Buts généraux :

- Maîtriser la langue d'enseignement ;
- Explorer les richesses de l'héritage littéraire.

c) Buts particuliers :

- Appliquer avec constance et rigueur le code linguistique en général et le code grammatical en particulier, notamment en ce qui a trait à la syntaxe ;
- Rédiger des textes structurés, cohérents et clairs dans une variété de styles ;
- Analyser de façon rigoureuse le contenu et la forme de textes variés d'une certaine longueur et d'une certaine complexité linguistique et littéraire ;
- Apprécier des œuvres marquantes issues de différents courants littéraires majeurs.

La formation générale en langue seconde

Demande sociale et finalités

En langue seconde, il s'agit de répondre à des besoins ressentis comme pressants autant par les anglophones et les allophones que par les francophones. Les premiers, pour s'assurer de participer pleinement à la vie d'une société dont la langue est le français, une langue qui est par ailleurs une des grandes langues de culture et d'échanges internationaux. Les seconds, également pour des motifs d'enrichissement culturel et parce que l'anglais est devenu la première langue internationale mais aussi pour assurer de participer aux nouvelles réalités du libre-échange nord-américain et de la mondialisation des échanges.

À leur arrivée au collège, les étudiant-e-s font preuve de degré fort divers de maîtrise de la langue seconde. La formulation des objectifs et des standards devrait tenir compte de cette réalité et prévoir, par delà les seuls objectifs minimaux reliés à l'usage courant, des possibilités de formation plus poussée et plus diversifiée, notamment sur les plans littéraire et culturel.

Le recours massif et systématique à l'octroi d'équivalences s'accorderait plutôt mal à la maîtrise observée de la langue seconde, parlée ou écrite.

À l'instar de ce qui est prévu pour la langue d'enseignement et dans le même esprit, l'insertion de deux de ces quatre nouvelles unités sous la rubrique « formation générale particulière à un programme » permettrait aussi, là où cela est utile et souhaitable, de favoriser la maîtrise de la langue seconde dans le domaine spécifique d'activité couvert par un programme d'études ou par un groupe de programmes.

Il pourrait s'agir tantôt d'un vocabulaire particulier, tantôt d'un type particulier d'écriture, tantôt d'un corpus littéraire particulier. Mais, là encore, on serait toujours dans le cadre d'objectifs et de standards fondamentalement communs.

Orientations

a) Thématique :

L'utilisation de la langue seconde.

b) Buts généraux :

- Développer des habiletés générales et particulières dans la langue seconde.
- Se familiariser à la culture et à la littérature propres à la langue seconde.

c) Buts particuliers :

- Acquérir, sous le mode de l'automatisme, le code grammatical et le vocabulaire qui permettent de parler et de lire en langue seconde avec aisance dans une variété de contexte.
- Acquérir, sous le mode de l'automatisme, le code grammatical et le vocabulaire qui permettent de parler et de lire couramment en langue seconde, dans une variété de contexte en se familiarisant avec la culture et la littérature propres à cette langue.

La formation générale complémentaire

Orientations

- Premièrement :
Les buts poursuivis se situent nécessairement dans une perspective de formation générale, c'est-à-dire qu'ils donnent lieu à des compétences transférables et qui sont davantage d'ordre culturel que professionnel.
- Deuxièmement :
Les buts s'inscrivent dans une perspective transdisciplinaire et ils ne privilégient pas d'approches spécifiques.
- Troisièmement :
Les buts génèrent des ensembles d'objectifs et de standards assez larges pour être atteints par des activités d'apprentissage variées.

EN SCIENCES HUMAINES

Orientations

- a) **Thématique :**
L'exploration et l'intégration des perspectives d'analyse propres aux sciences humaines.
- b) **But général :**
Initier aux sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche spécifique de la réalité humaine.

c) Buts particuliers :

- Caractériser la spécificité des sciences humaines, apprécier intellectuellement quelques-uns des grands développements dans ce domaine et leurs impacts, et discerner quelques-uns des défis actuels des sciences humaines par rapport aux grands problèmes de notre temps.
- Analyser avec rigueur l'un des grands problèmes de notre temps ou une problématique particulière relatifs à l'être humain selon l'une ou plusieurs des approches propres à ce domaine.

EN SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Orientations

- a) **Thématique :**
Le développement d'une culture scientifique et technologique.
- b) **But général :**
Initier à la science et à la technologie en tant qu'elles constituent une approche spécifique du réel.

c) Buts particuliers :

- Caractériser la spécificité de la science comme approche du réel, apprécier intellectuellement quelques-unes des grandes percées scientifiques et technologiques et discerner quelques-unes des retombées et quelques-uns des défis actuels qui en découlent.
- S'initier à des outils et à des méthodes de la science et de la technologie et étudier des problématiques particulières selon l'une ou plusieurs approches dans ce domaine.

EN LANGUES MODERNES

Orientations

- a) **Thématique :**
L'initiation à une troisième langue moderne et à la culture propre qui s'y rattache.
- b) **But général :**
Initier à une troisième langue moderne et à la culture propre qui s'y rattache.

c) But particulier :

Comprendre et exprimer correctement par oral et par écrit des messages simples dans une langue moderne autre que le français et l'anglais, tout en se familiarisant avec la culture particulière de ceux qui parlent cette langue.

EN LANGAGE MATHÉMATIQUE ET INFORMATIQUE

Orientations

a) **Thématique :**

Le développement d'une culture mathématique, ou l'assimilation du langage quantitatif d'usage courant, ou une réflexion sur l'évolution de l'informatique ou l'initiation à cet outil.

b) **Buts généraux :**

- Comprendre et utiliser le langage mathématique ou l'informatique dans leur usage courant.
- Situer la place et le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans notre société et leurs utilisations.

c) **Buts particuliers :**

- Situer la place, le rôle et l'évolution des mathématiques ou de l'informatique dans la société et caractériser leurs différents usages.
- Maîtriser, à des fins d'usage courant, certaines notions mathématiques ou certains outils informatiques.

EN ART ET ESTHÉTIQUE

Orientations

a) **Thématique :**

Le développement d'une sensibilité esthétique éclairée.

b) **But général :**

Initier à l'art et à l'esthétique.

c) **Buts particuliers :**

- Explorer et apprécier diverses formes d'art issues de la culture contemporaine et d'autres époques et développer une sensibilité esthétique.
- Expérimenter un médium artistique, s'initier à des méthodes d'analyse propres à ce domaine et développer une sensibilité esthétique.